

RHÔNE LEZ PROVENCE

mag

Toute l'info sur l'interco !

N°22 HIVER 2022

Bollène • Lamotte-du-Rhône
Lapalud • Mondragon • Mornas

RES'IN

L'AIDE AU PERMIS
EST RECONDUITE
EN 2022 p. 10

DÉCRYPTAGE

RAPPORT DE LA CHAMBRE
RÉGIONALE DES COMPTES :
LA GESTION DE L'INTERCO
LARGEMENT VALIDÉE p. 12

DOSSIER

UNE DÉCHÈTERIE
ET UNE RESSOURCERIE
"DERNIÈRE GÉNÉRATION" ! p.22

LES
JEUNES
DU TERRITOIRE VOUS
SOUHAITENT UNE BELLE ANNÉE!

www.ccrfp.fr

#RESTAURATION COLLECTIVE

4 LA RECETTE DU BIEN MANGER !

#ÉCOLE

6 3 ANS, ET UN PLAN DE RÉNOVATION DES ÉCOLES !

#ZOOM SUR LA SANTÉ

9 CENTRE VACCINATION 1 AN DE

#RES'IN

10 AIDE AU PERMIS ESPACE JEUNES

#DÉCRYPTAGE

12 RAPPORT DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES

#ENVIRONNEMENT

16 BARRY AERIA & INTERCO, DEFENSEURS DU PATRIMOINE !

L'OFFICE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

#DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

18 OFFICE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ENFIN UN

#DOSSIER

UNE DÉCHÈTERIE ET UNE RESSOURCERIE "DERNIÈRE GÉNÉRATION"

INTERVAL
Centre de valorisation INTERCOMMUNAL

22

#TOURISME

28 RÉTROSPECTIVE 2021





DE
TION :
SERVICE !



COMMERCE
CILE
PEMENT
QUE
COMMERCE :
GUICHET UNIQUE !



#LA VIE DES
COMMUNES
BOLLÈNE . LAMOTTE-
DU-RHÔNE . LAPALUD .
MONDRAGON . MORNAS

30

ÉDITO



" L'année 2020 avait vu surgir la COVID dans l'actualité, l'année 2021 ne l'a malheureusement pas fait sortir de notre quotidien. Voilà déjà un premier vœu que nous pouvons formuler pour cette année 2022 qui s'ouvre : qu'on puisse retrouver rapidement une vie normale, celle que l'on aimait il y a presque deux ans, c'est le vœu le plus cher que je nous souhaite – plus de masque pour nos enfants, ni pour nous et la chaleur des embrassades retrouvées..

Face à l'épidémie, la communauté de communes a assumé son rôle, pour vous accompagner : centre de dépistage puis de vaccination, aides économiques, protocoles sanitaires renforcés dans les écoles ou les cantines... tout cela a bien sûr un coût pour l'interco, plus de 600 000 euros par an.

Mais parlons d'avenir, c'est de saison en ce début d'année. Les grands projets que nous menons depuis des années sortent progressivement de terre : après la nouvelle déchèterie / ressourcerie ouverte à l'automne dernier, place à deux nouvelles zones d'activités créatrices d'emplois (à Bollène et Mondragon). Mais on pourrait aussi citer l'ouverture d'une Maison du Terroir, la poursuite des travaux de la M@nufacture et sa 2e salle de cinéma, trois îlots commerciaux à Lamotte-du-Rhône, l'ouverture d'une 8e classe à Mornas ou encore la protection contre le risque inondation notamment à Lapalud et Bollène.

Des grands chantiers... mais pas seulement : unies pour la première fois depuis 2008, les 5 communes peuvent avancer sereinement au sein de l'interco. Cette collectivité du quotidien, c'est celle qui entretient l'école de nos enfants, qui produit les repas dans les restaurants scolaires, la collectivité qui collecte nos déchets, celle qui implante nos entreprises, qui porte les repas aux domiciles de nos aînés. C'est l'interco qui entretient nos routes et nos équipements sportifs, qui, depuis fin d'année dernière, organise les transports urbains et scolaires sur notre territoire, qui porte une politique touristique pour un territoire toujours plus attractif autour de la via Rhôna pour aller du site troglodyte de Barry jusqu'à Mornas et visiter sa forteresse.

Ce quotidien, la communauté de communes entend continuer à le protéger et l'accompagner, demain comme hier, en 2022 comme en 2021. Au nom de l'ensemble du conseil communautaire, au nom des agents de la collectivité, je vous souhaite donc une très belle année en Rhône Lez Provence.

Anthony ZILIO,
Président de la communauté
de communes Rhône Lez Provence

SUIVEZ-NOUS

Communauté de
communes Rhône Lez
Provence
[@ccrlp](#)

[@rhone_lez_provence](#)





LA RECETTE INTERCOMMUNALE DU BIEN MANGER !



Depuis la crèche jusqu'en classe de CM2, chaque enfant inscrit à la cantine aura mangé en moyenne 1 500 repas confectionnés par la cuisine centrale intercommunale.

Produits bio ou de saison, équilibre nutritionnel, circuit court, lutte contre le gaspillage alimentaire sont essentiels au bon développement physique et intellectuel de nos enfants.

Voilà pourquoi le service de restauration collective œuvre au quotidien pour offrir à chaque bénéficiaire une assiette qui aiguisera ses papilles et affûtera sa conscience citoyenne.

La communauté de communes s'engage ainsi en faveur du développement durable au travers de sa politique achats en matière de restauration.



Depuis 10 ans, en Rhône Lez Provence le prix du repas à la cantine scolaire n'avait pas augmenté.

En cette rentrée scolaire 2021-2022, le prix du repas est de 3€.

POURQUOI ?

La hausse du prix s'explique par l'augmentation du coût des matières premières, qui obéissent aux lois du marché, par le développement de l'approvisionnement en filière de qualité et durable et en produits bio et locaux mais aussi par l'augmentation du prix de l'énergie.

Le tarif reste toutefois en dessous de la moyenne nationale.

UNE DÉMARCHE EN ÉCO-RESPONSABILITÉ DES ACHATS

Cette volonté se traduit par des actions concrètes notamment en faisant évoluer les commandes publiques vers une politique d'achats durables. L'interco souhaite ainsi favoriser les produits issus d'approvisionnements directs de produits de l'agriculture de qualité, valorisant la notion de terroir, d'authenticité, de respect de l'environnement. Mais ces changements exigés par la loi EGALIM (20% de produits bio, poisson issu de la pêche durable, 1 repas végétarien par semaine,...) imposent des dépenses supplémentaires pour se conformer aux enjeux nationaux.



GASPILLAGE ALIMENTAIRE : SENSIBILISER DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

Les enfants sont à la fois les consommateurs d'aujourd'hui et les acteurs de demain. D'où l'importance de les sensibiliser au gaspillage alimentaire !

Dans cette optique de démarche éco-responsable, la communauté de communes a mis en place, auprès des enfants demi-pensionnaires, une expérience sur le « gaspillage alimentaire » dans les cantines du territoire, accompagnés par les animateurs encadrant les pauses méridiennes.

3 SEMAINES POUR « QU'ILS SE RENDENT COMPTE »...

Du côté de l'interco, l'objectif de ce projet est simple : quantifier les quantités et comprendre les causes du gaspillage

alimentaire afin d'apporter des solutions pour y remédier. Cette opération s'est construite en 3 temps :

1^{re} SEMAINE (NOVEMBRE 2021) : à la fin de chaque service, un groupe d'enfants volontaires s'est occupé de la pesée des aliments jetés par les écoliers durant le repas. Les résultats étaient affichés à la fin de chaque repas !

2^e SEMAINE (JANVIER 2022) : à la pesée quotidienne est ajoutée une campagne de sensibilisation sur le thème des contes pour enfants affichée dans chaque cantine.

3^e SEMAINE (AVRIL 2022) : l'appétit de chaque enfant sera pris en compte pour ajuster la proportion d'aliments dans l'assiette. Un appétit de moineau, normal ou un appétit d'ogre ?

Les résultats vous seront communiqués à la fin de l'expérience !



L'INTERCO AUX CÔTÉS DES PLUS FRAGILES

Depuis plusieurs années, l'augmentation du nombre de personnes en situation de pauvreté conduit 4 millions de personnes à avoir recours à l'aide alimentaire.



Les actions menées par les restos du cœur constituent un levier pour lutter contre l'exclusion sociale et s'articulent autour d'une démarche soucieuse de l'équilibre nutritionnel et de la dignité des personnes.

Les bénévoles des Restos du Cœur sont toujours à la recherche de toutes formes de soutiens financiers et matériels permettant d'y faire face et mettent en place des actions de collectes de denrées alimentaires.

Et c'est pourquoi l'interco s'associe à cette noble cause en mettant à disposition de l'association, à titre gratuit, des denrées alimentaires issues de la production de la cuisine centrale intercommunale.

Restos du cœur et interco, main dans la main !

SEMAINE DU GOÛT LES AROMATES À L'HONNEUR !

La Semaine du Goût est habituellement l'occasion pour les enfants de découvrir de nouveaux aliments, de nouvelles saveurs et de nouvelles recettes.

Lors de la dernière édition, la cuisine centrale intercommunale a concocté des menus mettant à l'honneur les aromates qui viennent donner du goût et de la couleur aux assiettes (joue de bœuf à la sauge, dos de merlu sauce ciboulette, betteraves aux fines herbes, salsifis à l'origan, pâtes au basilic...). Pour assaisonner cette expérience culinaire, un jeu quizz a été proposé à tous les enfants scolarisés, en élémentaire, dans les écoles du territoire (qu'ils mangent ou non à la cantine).



Bravo à Lina T. (École Péri), Rayan K. (École Giono), Thylan N. (École Blanc), Chloé B. (École Dolto) et Léo H. (École Pergaud) !

Apprendre en s'amusant, c'était plutôt sympa ! Et parmi les nombreux participants, 5 d'entre eux, qui ont répondu « juste » à toutes les questions, ont eu la chance d'être tirés au sort.

Chacun a remporté un panier aromatique composé de petites graines à planter et de mets savoureux où les aromates sont venus titiller leurs papilles.



Contact antenne de Bollène :
13 cours Jean-Jaurès. T. 09 72 48 52 72
Email : ad84.bollene@restosducoeur.org



ET LE GRAND GAGNANT EST...

Pour cette année scolaire 2021-2022, le grand concours de l'interco proposé aux classes maternelles et élémentaires du territoire, portait sur la création de la mascotte de la restauration collective.

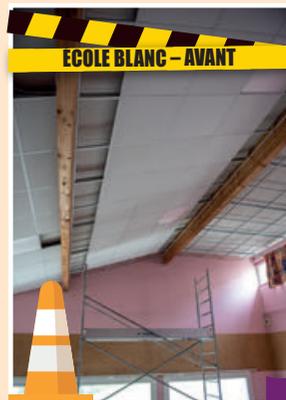
Le but : sensibiliser les enfants au bien manger, au circuit court de distribution, à la consommation de produits de saison...

Vous avez été nombreux, lors de la foire de la Saint-Martin à Bollène, à voter pour élire le successeur de Lolo la goutte (mascotte de l'espace aquatique imaginée l'an dernier par les élèves de la classe de M^{me} Mallet, de l'école des Tamaris).

Et après quelques jours de suspense, les résultats sont tombés. Les 3 mascottes finalistes élues par les votants ont été dévoilées :

- La mascotte de la classe Ulis de M. Beigbeder (a) École Joliot Curie
- La mascotte de la classe de CE1 de M^{me} Gentil (b) École Joliot Curie
- La mascotte de la classe de CM1-CM2 de M^{me} Chappat École des Tamaris

Et parce qu'il ne doit en rester qu'une, un jury composé d'élus de la commission « restauration collective » s'est réuni pour élire la grande mascotte gagnante. **Et c'est la mascotte de la classe de M^{me} Chappat « De la cagette à l'assiette... comme sur des roulettes » qui a été élue !**



Le Grand Concours de l'Interco 2021

(a)



(b)



CATÉGORIE CM1-CM2
ÉCOLE DES TAMARIS
Élèves de M^{me} Chappat

Tirage au sort du concours de la MASCOTTE !

Bravo à Priscilla, Marie-Claire et Lucette, qui avaient voté pour leur mascotte préférée. Leur bulletin a été tiré au sort, elles ont remporté un magnifique coffret gourmand !





ÉCOLE BLANC – APRÈS



ÉCOLE CURIE – AVANT



ÉCOLE CURIE – APRÈS



ÉCOLE DUFFAUD – AVANT



ÉCOLE DUFFAUD – APRÈS



ÉCOLE GIONO – AVANT



ÉCOLE GIONO – APRÈS

3 ANS

ET UN PLAN DE RÉNOVATION DES ÉCOLES DE 1^{er} RANG !

Depuis le transfert de la compétence de gestion des équipements scolaires à l'interco en juillet 2018, chaque école du territoire a fait l'objet de nombreux travaux de réhabilitation. C'est ainsi qu'en un peu plus de 3 ans, tous les gros travaux demandés par les directeurs d'école ont été réalisés !

Mais l'interco ne ralentit pas le rythme et continue son engagement ! Les équipes intercommunales profitent de chaque vacance scolaire pour mener des travaux de rénovation et d'entretien. Leur objectif : que tout soit prêt à chaque reprise

et qu'enfants et enseignants aient plaisir à retrouver leur école. Du simple aménagement aux chantiers plus conséquents, ce sont près de 300 000 € qui ont été investis depuis l'été dernier (chantiers menés en direct par l'interco).



ÉCOLE PÉRI – AVANT



ÉCOLE PÉRI – APRÈS



ÉCOLE PERGAUD – AVANT



ÉCOLE PERGAUD – APRÈS



ÉCOLE TAMARIS – TRAVAUX DE PEINTURE, D'ÉLECTRICITÉ ET DE SECOND ŒUVRE



ÉCOLE DOLTO – CRÉATION DE CLASSE



#ÉCOLES

DES DÉTECTEURS DE CO₂ DANS LES ÉCOLES

Fin de la récréation. Après une bonne bouffée d'air frais, retour en classe pour tous les élèves des écoles de Rhône Lez Provence avec dans leur salle de classe une nouveauté : un capteur de CO₂ !

Ouvrir les fenêtres, les refermer, les rouvrir... Difficile de savoir exactement quel est le meilleur moment pour aérer. Dans toutes les classes des écoles du territoire, ce sont ces capteurs de CO₂ qui donnent le rythme. D'un fonctionnement qui peut paraître complexe, les élèves en ont saisi l'essentiel, se sont vite pris au jeu et ont très bien compris l'intérêt du système.

Ce boîtier qui analyse l'air change de couleur suivant le taux de CO₂ présent dans la pièce. S'il dépasse la moyenne de 800 ppm (nombre de molécules de polluant / million de molécules d'air), le voyant passe du vert à l'orange puis au rouge !

Si ce taux est trop élevé, les risques de propagation de virus le sont aussi. Il est temps d'aérer !

Un véritable outil de prévention qui, associé aux mesures de désinfection, assure une meilleure sécurité sanitaire pour nos enfants !



i

DES PETITS DÉJEUNERS DANS LES ÉCOLES POUR FAVORISER L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Le petit déjeuner est un repas à part entière et doit représenter entre 20 et 25% des apports énergétiques sur l'ensemble d'une journée. Or, plusieurs études montrent que la prise du petit déjeuner n'est pas systématique chez les enfants.

C'est fort de ce constat et dans le cadre de sa compétence de restauration collective, que l'interco a mis en place depuis janvier 2022, le dispositif « petits déjeuners » à l'école.

En s'appuyant sur la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, ce dispositif vise à participer à la réduction des inégalités alimentaires pour le premier repas de la journée, indispensable à une concentration et une disponibilité aux apprentissages scolaires. Permettre aux écoliers de bénéficier de petits déjeuners gratuits et ainsi de ne pas commencer la journée le ventre vide : un dispositif plus nécessaire que jamais !

Au total, à titre expérimental, ce seront 445 enfants qui profiteront d'un petit déjeuner offert par mois de janvier à mai 2022 sur les écoles des quartiers dit prioritaires (écoles Curie et Giono à Bollène).

DÉSINFECTION ACCRUE DES ÉCOLES : DES MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES SUPPLÉMENTAIRES

Depuis la première vague de la pandémie de Covid-19, le temps de nettoyage des classes et des parties communes a été multiplié par deux.

Double nettoyage quotidien, désinfection plusieurs fois par jour des zones fréquemment touchées, l'interco a, depuis plus d'un an et demi, renforcé ses équipes d'intervention (avant l'ouverture, pendant la journée et après la fermeture des écoles) pour assurer une continuité de désinfection...

L'interco va, depuis le début, bien au-delà des prescriptions établies pour protéger enfants et équipes pédagogiques !





CENTRE INTERCOMMUNAL DE VACCINATION : 1 AN DE BONS ET LOYAUX SERVICES !

Ouvert fin janvier 2021, dès que les premiers vaccins ont fait leur apparition, le centre de vaccination fête un anniversaire que l'on espérait plus joyeux : hélas, la maladie est toujours là et les doses nécessaires se succèdent.



Depuis octobre dernier, c'est à l'espace Ripert (place Henri Reynaud de la Gardette à Bollène) mis à disposition par la commune, que s'est installé le centre de vaccination intercommunal. Une façon de rendre la salle Georges Brassens, utilisée jusque-là, à ses activités habituelles.

C'est aujourd'hui au rythme des annonces gouvernementales que vit le centre. Bien sûr, le nombre de rendez-vous disponibles par semaine est aussi fonction du nombre de doses que délivre l'Agence Régionale de Santé. Sans même parler du choix entre les différents vaccins (Moderna ou Pfizer actuellement), imposé depuis Paris.

C'est donc une logistique quasi-quotidienne qui s'est installée : les professionnels de santé (médecins et infirmiers) s'adaptent, accompagnés des agents d'accueil mis à disposition par la communauté de communes. Merci à eux !

PÔLE MÉDICAL HALTE AUX INCIVILITÉS

Depuis quelques mois, c'est devenu monnaie courante : pas une semaine sans que les agents intercommunaux qui assurent l'accueil, plus exposés, ne soient victimes d'insultes, de menaces, voire pire.

Inquiétudes liées au contexte sanitaire ? Difficulté à trouver un rdv ou un médecin traitant ? Tout cela est sans doute vrai, mais rien n'excuse que l'on s'en prenne à des agents d'accueil, en première ligne pour aider la population.

Parce qu'il faut que cela cesse avant qu'un accident grave ne survienne, la communauté de communes engagera systématiquement des poursuites, avec des sanctions en application du code pénal, qui peuvent aller jusqu'à 3 ans d'emprisonnement et 45 000 euros d'amende.

DES MÉDECINS LIBÉRAUX SEULS À DÉCIDER DE LEURS PLANNINGS

S'en prendre aux agents d'accueil est d'autant plus injuste que les professionnels de santé qui exercent au pôle le font en tant que libéraux, indépendamment de la communauté de communes, qui a cependant provoqué une réunion pour trouver prochainement des améliorations. En fonction de leur disponibilité, ce sont eux qui acceptent ou non d'être désignés « médecins

traitants » pour de nouveaux patients. Ils sont également libres de choisir leur amplitude horaire – avec un petit nombre de créneaux réservés aux cas « d'urgence ».

Il est d'ailleurs fortement recommandé, dans la mesure du possible, de privilégier les prises de rdv par internet (www.maiaa.com) pour limiter la saturation du standard téléphonique.

BIENTÔT DE NOUVEAUX MÉDECINS SUR LE TERRITOIRE ?

La lutte contre la désertification médicale est un combat permanent, et la collectivité y a largement joué son rôle en trouvant de nouveaux médecins. Si le pôle médical a fait le plein avec 6 médecins généralistes, l'interco travaille avec les communes pour les aider à installer de nouveaux médecins généralistes. Une tâche ardue, quand on sait la concurrence que se livrent tous les territoires de France pour attirer ces professionnels de santé, formés en trop petit nombre.



i SUR RDV UNIQUEMENT :
www.maiaa.com
(de préférence)
ou T. 04 65 79 65 79



CONTACT : PÔLE MÉDICAL LES CÈDRES
30 chemin du Souvenir 84500 Bollène
T. 04 90 40 18 33 – Prise de RDV : www.maiaa.com



AIDE AU PERMIS

DISPOSITIF RECONDUIT EN 2022

Ne pas avoir le permis de conduire peut constituer un frein à l'accès à l'emploi. C'est suite à ce constat que l'interco a mis en place une aide "coup de pouce" pour favoriser l'accès des jeunes à l'autonomie et à leurs projets professionnels.

POUR QUI ?

Cette aide est destinée aux jeunes entre 18 et 25 ans, en situation d'insertion professionnelle, habitant l'une des 5 communes de Rhône Lez Provence.

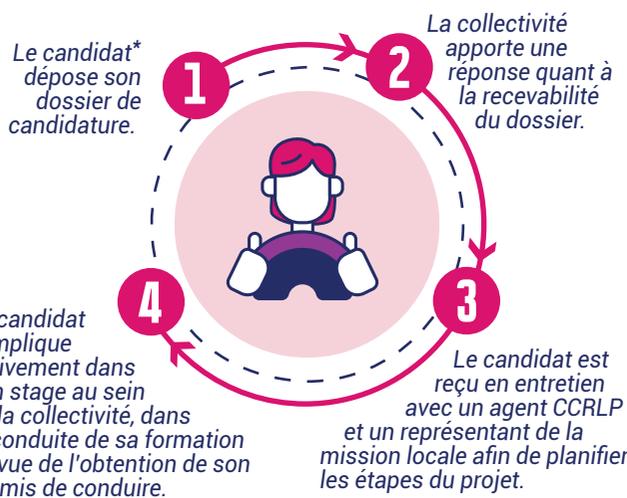
OÙ RETIRER SON DOSSIER ?

- Espace jeunes de Mondragon et Lapalud, siège de la communauté de communes.
- Mission Locale du Haut Vaucluse (antenne de Bollène).

QUAND DÉPOSER SON DOSSIER ?

Vous pouvez déposer votre dossier toute l'année.

ET ENSUITE, COMMENT CELA SE PASSE ?



* Candidat répondant aux conditions d'accès au dispositif.

QUELS SONT LES CRITÈRES D'ATTRIBUTION ?

- Avoir entre 18 et 25 ans.
- Habiter sur une des 5 communes du territoire depuis plus de 2 ans.
- Justifier d'une situation sociale, professionnelle ou scolaire pour prétendre à une aide à l'insertion professionnelle.
- Avoir un projet, une motivation dans laquelle s'inscrit le besoin de passer le permis.
- Signer un engagement de stage de 10 à 15 jours au sein d'un service intercommunal.

QUEL EST LE MONTANT DE L'AIDE ?

L'aide financière accordée s'élève à 500€, directement versée à l'auto-école.

A

51 jeunes

ont pu bénéficier de cette aide, depuis le lancement du dispositif !

LA PAROLE À...

JANNA GARCELON

BÉNÉFICIAIRE DE L'AIDE AU PERMIS.

J'ai connu l'existence de l'aide au permis de la communauté de communes par la Mission locale de Bollène où je suis inscrite. Après avoir arrêté mes études de psycho, j'avais besoin d'être accompagnée pour savoir dans quelle voix me diriger ; mais la question qui revenait souvent était : la mobilité... et donc le permis. C'est grâce à l'aide au permis de l'interco que j'ai pu me payer mon permis. Toute seule, je n'y serai pas arrivée. Après avoir obtenu mon code, j'attends maintenant de valider la conduite pour être enfin autonome dans mes déplacements.



J'encourage tous les jeunes qui peuvent rencontrer des difficultés à financer leur permis à se rapprocher des espaces jeunes intercommunaux ou de la Mission Locale. Vous serez accompagnés dans vos démarches et le stage au sein de la collectivité, qui valide le versement de l'aide et nous met aussi un pied dans le monde du travail.

Pour ma part, j'ai effectué mon stage au sein de la cuisine centrale intercommunale ; et même si ce n'est pas la voix vers laquelle je veux me diriger c'était une expérience enrichissante.

Après ma mission de service civique à l'école Joliot-Curie de Bollène, je me destine à devenir éducatrice pour jeunes enfants.

ACTIONS JEUNESSE 11-17 ANS : BOLLÈNE INTÈGRE ENFIN LE



La précédente municipalité avait toujours refusé de participer au réseau intercommunal créé en 2018. Avec le changement de majorité en 2020, et passé le temps des procédures administratives, l'anomalie est désormais réparée : l'interco s'engage aussi pour les jeunes bollénois.

C'est officiel depuis le 1^{er} janvier : les jeunes Bollénois peuvent aujourd'hui bénéficier des mêmes activités et des mêmes tarifs que leurs camarades de Lapalud, Mondragon ou encore Lamotte-du-Rhône.

Une nouveauté qui sonne comme une évidence pour Théo, 15 ans, qui se renseigne déjà. Sourire aux lèvres, il veut passer les mercredis avec ses copains de lycée à l'espace jeunes. Et peut-être même partir en vacances avec eux. Et c'est désormais possible, même s'il lui faudra un peu de patience : les inscriptions n'ouvriront que dans 4 mois. En attendant, direction les espaces jeunes qui peuvent l'accueillir les mercredis, samedis et vacances scolaires. Et ça, nous dit Théo, c'est « tarpin bien » !



LA PAROLE À...

LAËTITIA
ARNAUD

VICE-PRÉSIDENTE
DÉLÉGUÉE



Concrètement, qu'est-ce que cela va changer pour les jeunes Bollénois ?

Très simplement, l'entrée dans le Res'IN va combler un vrai manque pour les collégiens et lycéens. Nous sommes en train de finaliser les détails, mais je vois tous les jours beaucoup de Bollénois impatientes de participer.

Je pense aux ESPACES JEUNES, qui proposent des activités adaptées aux adolescents, aux SÉJOURS ORGANISÉS pendant les vacances, ou encore à l'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE (en complément de celui déjà mis en place par la ville pour les enfants en école primaire).

Nous allons aussi installer dans Bollène un POINT INFORMATION JEUNESSE pour aider ces futurs adultes à s'informer et s'orienter. Grâce au lien que nous entretenons avec les partenaires, un accompagnement aux projets jeunes (Bafa, permis, autonomie et citoyenneté, service civique...) sera enfin possible.

SÉJOUR ESPACE JEUNES

ON Y VA « TOUT SCHUSS » !

Durant une semaine et dans le cadre du dispositif des vacances apprenantes, 24 adolescents de 13 à 17 ans vont faire le plein d'activités de plein air pendant leur séjour « Glisse à Serre Chevalier » du 13 au 19 février : ski, luge, raquette, patinoire... de belles aventures les attendent. Et l'occasion pour certains d'entre eux de découvrir les sports d'hiver pour la première fois !



ET PENDANT TOUTE L'ANNÉE

Les jeunes du territoire ont le choix parmi un large éventail d'activités concoctés par les animateurs des espaces jeunes. Sport, culture, loisirs créatifs... à l'heure, à la demi-journée, à la journée, il y en a pour tous les goûts et toutes les envies.



Visite de la ressourcerie de l'e-trier



Atelier Loisirs créatifs Espace Jeunes de Lapalud

VOUS ÊTES INTÉRESSÉS ?

N'hésitez pas à contacter le pôle Res'IN au 06 79 68 14 39, sur www.ccrfp.fr, sur www.blog-resin.ccrfp.fr ou sur facebook : @resin.rhonealpesprovence





UN ORGANISME DE CONTRÔLE DES COLLECTIVITÉS

Créées en 1982, à la suite des lois sur la décentralisation, les Chambres régionales des comptes viennent contrôler la régularité des actes de gestion et les résultats atteints – un exercice auquel sont donc régulièrement soumises les collectivités, la ville de Bollène ayant par exemple fait l'objet d'un contrôle l'année précédente.

Leur rôle n'est pas d'apprécier « l'opportunité des choix politiques des élus, mais de se prononcer sur la fiabilité des comptes, l'équilibre financier des opérations et des gestions, la régularité et l'économie des moyens mis en œuvre et leur efficacité, c'est-à-dire la comparaison des moyens avec les résultats obtenus » (source : www.ccomptes.fr).

RAPPORT DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES

22 MOIS D'ENQUÊTE LA GESTION DE VALIDÉE !



19,4 /20

Note attribuée en 2021

par le Ministère des Finances
et des Comptes Publics à la
communauté de communes
Rhône Lez Provence

Indice de la Qualité des
Comptes Locaux



1 600 pièces administratives

et justificatifs fournis
par la communauté
de communes
à la demande
de la CRC.



APPROFONDIE : L'INTERCO LARGEMENT



Téléchargez le rapport de la CRC en flashant ce code !

La publication d'un rapport de la Chambre Régionale des Comptes est toujours un temps fort pour la collectivité, parfois redouté pour ses « observations » qui sont autant de reproches faits sur la gestion de la collectivité. Pour la CCRLP, c'est au contraire un vrai sujet de fierté, puisque, très positive, la Chambre n'a pas souhaité émettre la moindre observation, se contentant de deux recommandations plutôt mineures.

Alors même qu'il était en cours de rédaction par la Chambre Régionale des Comptes et que la majorité intercommunale était donc tenue à un devoir de silence, l'opposition brandissait la menace d'un rapport qui, parce qu'établi par une autorité indépendante, serait catastrophique pour la collectivité. Elle avait raison sur le premier point : indépendante, la CRC a rédigé son rapport, sans se soucier des querelles partisans, comme elle le fait très régulièrement dans toutes les villes et interco de France, à tour de rôle.

Mais l'opposition avait tort sur le point le plus important : **le rapport final est extrêmement positif et vient confirmer ce que nous disons depuis des années !**

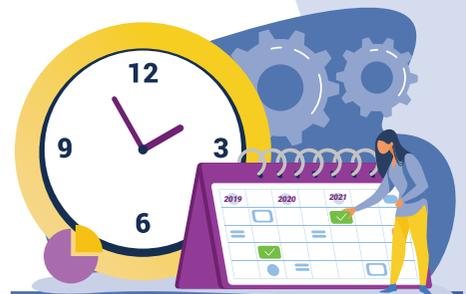
100%

c'est le pourcentage des recommandations (2 au total) déjà traduites en action par la communauté de communes :

- **Produire le rapport social unique**, un outil purement administratif, établi à partir d'une base de données sociales pour établir les lignes directrices de gestion en matière de ressources humaines de la collectivité. Effectivement, ce rapport n'avait pas été rédigé en 2015 et 2017 – la régularisation a, depuis 2019, été effectuée.

- **Formaliser dans la comptabilité de la CCRLP le transfert des biens des communes**. Certaines communes n'ont en effet pas fini de formaliser les opérations comptables de ces transferts – une opération indispensable avant que la communauté de communes puisse se mettre en conformité.

Deux recommandations très techniques et administratives qui n'entravent en rien le bon fonctionnement de la collectivité !



2019 / 2021 : UN TRAVAIL DE LONGUE HALEINE

21 OCTOBRE 2019 : engagement d'un rapport par la CRC auprès de la CCRLP.

8 JUIN 2020 : à l'issue des opérations de contrôle, entretien approfondi avec le président de la CCRLP.

3 NOVEMBRE 2020 : notification par la CRC de son premier rapport provisoire.

30 DÉCEMBRE 2020 : réponse par la CCRLP à ce rapport, sous forme de compléments d'information.

21 JUILLET 2021 : rédaction par la CRC du rapport définitif.



0
observation
émise
par la CRC.





TRANSFERTS DE COMPÉTENCES, COMMENT ÇA MARCHE ?

Depuis sa création en 2005, la communauté de communes s'est vue confier progressivement des domaines d'intervention par l'État, la Région ou le Département. Ou, et c'est le plus souvent le cas, par les communes qui en avaient la charge jusque-là. On appelle ça un transfert de compétence.

Certains transferts sont obligatoires, fixés par la loi. C'est le cas, par exemple, de la collecte et du traitement des déchets.

D'autres sont facultatifs, ce sont alors les communes qui décident ensemble d'y avoir ou non recours. Il en va ainsi de la restauration collective (cantines scolaires et portage de repas notamment).

L'INTERCO BLOQUÉE PAR L'ANCIENNE MUNICIPALITÉ DE BOLLÈNE

Pour empêcher l'interco d'être pleinement efficace, il fallait se plonger dans une subtilité du droit administratif : selon la loi, la commune dont la population est la plus importante (et à condition qu'elle représente au moins le quart de la population totale du territoire) a un droit de veto sur les transferts de compétences.

Dans le même ordre d'idée, des « services communs » peuvent être mis en œuvre, si certaines communes souhaitent mutualiser mais que l'unanimité n'est pas réunie. C'est ce modèle qu'a dû appliquer l'interco, par exemple, pour le Res'IN, réseau intercommunal enfance / jeunesse / sport / culture, auquel la précédente mutualité de Bollène avait refusé de participer.

le secret lorsqu'elle devait, contrainte et forcée, restituer un bien.

Le Point Information Tourisme du rond-point de l'autoroute ? « Vidé de ses équipements par la ville, il a fait l'objet de deux recours de la part de l'intercommunalité pour qu'elle puisse en bénéficier ». L'Aire d'Accueil des Gens du Voyage ? Pas entretenue et devenue dangereuse, elle nécessitait « d'importants travaux de sécurisation, de mise en conformité et de réhabilitation ». La restauration en crèche ? Il a fallu que la Préfet rappelle la Ville à l'ordre pour que ce transfert soit régularisé in extremis, au 1^{er} janvier 2019.

SOURIRE UN PEU...

Histoires de transferts : au détour du rapport, on retrouve quelques-unes des mesquineries dont la précédente municipalité bollénoise avait



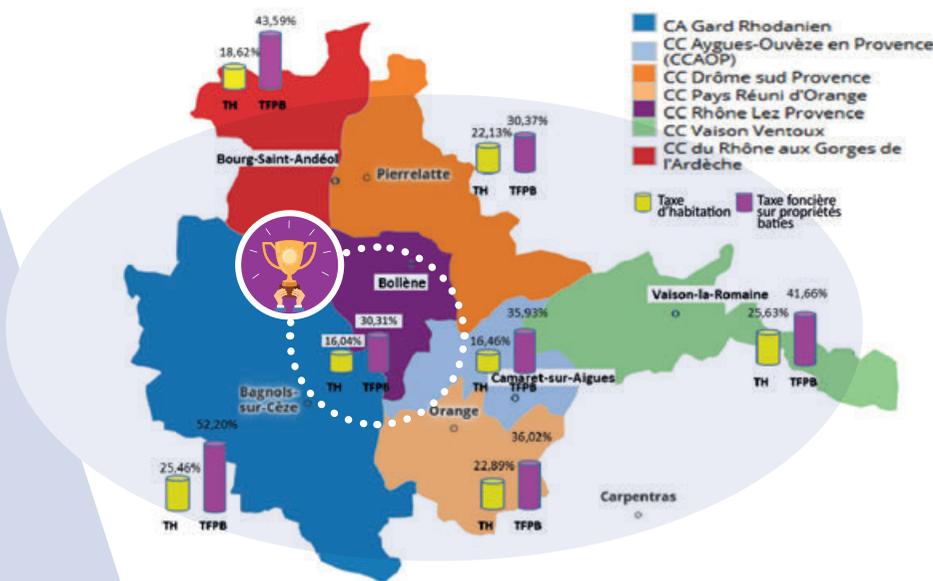
FISCALITÉ : L'INTERCO, CHAMPIONNE DES MÉNAGES

CARTE DES TAUX DE FISCALITÉ PRATIQUÉS PAR LES INTERCOMMUNALITÉS VOISINES

Ça va mieux en le disant : « la politique de la CCRLP a été en faveur des ménages par la réduction successive du taux d'imposition de la taxe d'habitation et celui de la taxe sur le foncier non bâti (TFNB) » (source rapport CRC).

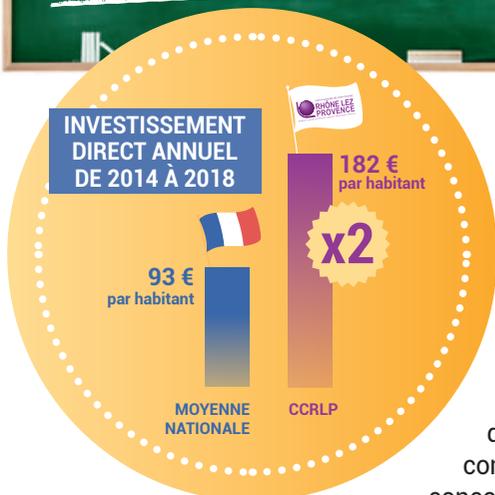
Effectivement, le taux de la taxe d'habitation a été réduit de 25% entre 2014 et 2019, celui de la TFNB de 32%.

Résultat, comme l'illustre le rapport, la communauté de communes Rhône Lez Provence est bien, de toutes ses voisines, celle qui protège le mieux le portefeuille de ses ménages.



Source : CRC PACA d'après données de collectivités 2018 (DGFiP/DGCL).

INVESTISSEMENTS LA CCRLP LOIN DEVANT



LA CRÉATION DE NOUVEAUX SERVICES DE PROXIMITÉ

Depuis 2014, la communauté de communes a clairement changé de dimension, intégrant de très nombreux nouveaux champs d'intervention (collecte des déchets, tourisme et développement économique, équipements scolaires, culturels et sportifs...). Sans même parler des services qu'elle a créés de toutes pièces (portage de repas à domicile, ouverture d'un centre technique intercommunal et d'un pôle médical, etc.). Pas étonnant, donc, ce premier constat : « le nombre d'agents

est passé de 49 à 69 agents » sur la période observée par la CRC.

La CRC relève d'ailleurs que, notamment du fait du blocage de la ville centre, 40 des 49 agents de 2014 étaient « affectés à la restauration collective, activité principale de l'intercommunalité ». Une autre époque...

Énumérés dans le rapport, les investissements que la collectivité a effectués directement, entre 2014 et 2019, représentent un montant total de 26,8 millions d'euros. Un chiffre record qui a généré déjà d'énormes retombées en termes d'emploi et de vitalité économique du territoire.

Mais ce n'est pas tout : le rapport est très clair, « la CCRLP a joué sur les deux tableaux ». Autrement dit, en plus des investissements directs réalisés, la communauté de communes a proposé des fonds de concours, « une enveloppe de 10,1 millions d'euros en faveur des cinq collectivités », une manne financière dans laquelle chaque commune peut puiser selon la part qui lui a été attribuée. Fin 2019, ce sont 9,5 millions d'euros qui avaient donc été attribués en fonds de concours.

TRANSFERTS DE PERSONNEL : L'ANCIENNE MUNICIPALITÉ DE BOLLÈNE PRISE LA MAIN DANS LE SAC

En théorie, chaque fois qu'une mairie transfère à l'interco une compétence, elle doit aussi transférer les agents qui y exerçaient leurs missions. De la théorie à la pratique, il y a parfois un pas – et l'ancienne municipalité de Bollène s'en était fait une spécialité, comme le relève la CRC, en transférant des agents qui ont dû être « écartés de leur service car ils n'avaient pas les qualifications requises pour exercer », ou encore des agents qu'il fallait remplacer dès leur arrivée, puisqu'ils « étaient déjà placés en longue maladie avant leur transfert ».

SOLIDARITÉ : L'INTERCO AU SERVICE DES PROJETS DES COMMUNES

Sur la période observée, la CRC liste tous les outils mis en place par l'interco pour jouer la solidarité avec les cinq communes... et ils sont nombreux :

- ✓ Un fonds de concours pour aider financièrement les communes dans leurs projets d'investissement.
- ✓ Un reversement direct, sous forme de DSC (Dotation de Solidarité Communale) et d'AC (Attribution de Compensation) pour permettre le fonctionnement des communes.



- ✓ La prise en charge (jusqu'en 2017) du FPIC, ce fonds de péréquation national que l'État collecte auprès des communes et interco au bénéfice d'autres territoires moins « riches ».

La CRC va même jusqu'à parler d'une « logique de guichet », où les communes viennent puiser de quoi mettre en œuvre leurs ambitions.

Mieux vaut sans doute parler de solidarité, lorsque tous ces projets sont mis en œuvre au bénéfice du territoire dans son ensemble et de ses habitants.



#ENVIRONNEMENT

BARRY AERIA & RHÔNE LEZ PROVENCE, FERVENTS DÉFENSEURS DU PATRIMOINE



Sollicitée par l'association Barry Aeria, l'interco s'est investie dans la restauration de bornes directionnelles et tables d'orientation sur les 3 circuits historiques du site de Barry.

Ces nouveaux aménagements et l'implantation des 25 nouvelles bornes permettent ainsi une meilleure orientation des randonneurs, qui rencontrent parfois des difficultés à se repérer dans ce dédale de petits chemins, entre massif et forêt, et où la densité de végétation rend parfois la visibilité des sentiers compliquée.

Quant aux 2 tables d'orientation, très abîmées par le temps, elles ont également retrouvé une deuxième jeunesse tant par le matériau utilisé (plaque de lave émaillée) que par les nouvelles infographies et légendes apposées.

On vous laisse chausser vos baskets et aller y jeter un œil.
Bonne rando !

30 718 €
coût global

du projet de rénovation de la signalétique des sentiers de Barry.

LA PAROLE À...

GEORGES DUMARCHER



MEMBRE DE L'ASSOCIATION BARRY AERIA

Depuis plus de 25 ans les trois circuits de balade avaient bien souffert : l'âge, l'absence d'entretien, le travail de sappe de l'érosion, les dégradations, les déplacements de bornes et la destruction quasi totale des tables d'orientation. Il y avait donc urgence à réhabiliter ces 3 circuits historiques et à les compléter par des indications de direction complémentaires.

N'ayant pas les moyens techniques nécessaires pour le faire, l'Association Barry Aeria a sollicité la communauté de communes et c'est ensemble que les deux équipes ont travaillé sur ce projet pendant 3 ans. Et depuis novembre dernier, ça y est ! Tout est en place. Nous vous souhaitons de belles balades à tous sur ce site exceptionnel et surtout, respectez-le !

DE LA RUCHE AU POT : LA PRODUCTION DU MIAM* EN DEMI-TEINTE

Pour nos abeilles françaises...

N'hésitez pas à consommer du miel français et à privilégier les circuits courts d'approvisionnement.



Malgré leur travail acharné, les petites abeilles de notre territoire, comme toutes les abeilles françaises, n'ont pas pu produire beaucoup de miel en 2021.

La faute, en partie, aux caprices de la météo. Au printemps, une vague de gel a mis à mal les floraisons, dans les champs et sur les arbres fruitiers. Tout comme nos agriculteurs qui ont malheureusement perdu, pour certains d'entre eux, une partie de leur récolte (et pour lesquels la communauté a voté une motion de soutien), les abeilles n'ont pu butiner leur nectar favori. Puis l'été avec des matinées fraîches et des températures en dents de scie ont eu raison d'une production de miel prolifique.

Mais l'interco ne baisse pas les bras et continue de s'engager dans la protection des abeilles avec le projet d'installation de nouveaux ruchers intercommunaux sur son territoire en 2022.

* MIAM : Miel Intercommunal des Abeilles Mellifères



“PLAN CLIMAT, AIR ET ÉNERGIE” C’EST PARTI EN RHÔNE LEZ PROVENCE !

Mercredi 20 janvier s’est tenue (en visio) la réunion de lancement du PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial). Le démarrage de plus de 2 ans de travail sur la transition énergétique de notre territoire, entre diagnostic, stratégie, création d’un plan d’action et mise en œuvre...

Sur le changement climatique lié à l’activité humaine, la question est planétaire... mais nous détenons tous, localement, une partie de la réponse. La communauté de communes s’engage donc dans l’élaboration d’un plan global, tel que prévu par la Loi de Transition Énergétique pour

la Croissance Verte. À terme, un panel d’actions pour préserver notre territoire et la planète, mais aussi un vrai bénéfice pour chacun de nous (réduction de la facture énergétique, qualité de vie, biodiversité...).

qui doit englober tous les acteurs intervenant sur notre territoire, collectivités mais aussi entreprises, associations... et surtout l’ensemble des habitants, concernés au premier chef. Dans les prochaines semaines, une plateforme collaborative en ligne sera d’ailleurs opérationnelle, pour recueillir vos contributions et avis.



Plus d’infos sur le PCAET en flashant ce code !



Présidée par Anthony ZILIO et Katy RICARD, vice-présidente en charge de l’environnement, cette première réunion a déjà rassemblé plus de 30 partenaires institutionnels. Représentatif de la méthode choisie, la concertation

Restez connectés et n’hésitez pas à partager vos idées pour un territoire plus vert et plus durable !

SOYEZ ACCOMPAGNÉS POUR RÉNOVER VOTRE LOGEMENT

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte a introduit la notion de Service Public de la Performance Énergétique de l’Habitat (SPPEH).

Ce service, gratuit, vous assiste, que vous soyez propriétaires ou locataires, dans la réalisation vos travaux d’amélioration de la performance énergétique de votre logement et vous fournit des informations et des conseils personnalisés. Et c’est en ce sens et pour que le conseil soit au plus proche des habitants de son territoire, que la communauté de communes a signé une convention avec le CEDER.



LA PAROLE À...

MME ET M. SIAPPA

ACCOMPAGNÉS PAR LE CEDER POUR LEURS TRAVAUX D’ISOLATION

Notre projet d’origine était de changer notre chaudière au fioul, âgée de 30 ans. Afin de faire la meilleure « affaire » possible, nous décidions de consulter internet. Beaucoup de sites semblaient officiels mais au final très peu l’étaient. C’est alors que nous avons découvert le CEDER. Enfin un site où l’on ne nous vendait rien... où l’on ne nous promettait rien... si ce n’est un accompagnement dans notre projet. L’aspect associatif a aussi été, pour nous, un gage de confiance. Réactivité et renseignements clairs, les 1^{ers} échanges nous ont rassuré.

DE BONNES FONDATIONS POUR DES PROJETS DE RÉNOVATION RÉUSSIS ET RÉFLÉCHIS.

l’aspect financier de notre projet mais plus au confort et au bien-être de vie que nous allions pouvoir retirer de nos travaux, sans oublier l’aspect écologique. Quel confort de pouvoir être accompagné ! Au final, nous nous dirigeons donc vers l’isolation de notre maison. À quoi bon chauffer si la maison est mal isolée ? Dans un second temps, nous étudierons le changement du chauffage.

Le CEDER est, pour nous, un passage obligé : ils ont l’analyse, le savoir-faire et le professionnalisme... sans aucune relation financière qui pourrait venir court-circuiter la bonne information.



Plus d’informations auprès de l’espace Info Énergie :
T. 04 90 36 39 16,
ceder@ceder-provence.org
www.ceder-provence.org



#DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

MAISON DU TERROIR À BOLLÈNE, IMPLANTATIONS DE 3 COMMERCES À LAMOTTE-DU-RHÔNE... **À VOS PROJETS !**

Vous avez des projets d'installation de commerces ? L'interco finalise la construction de bâtiments prêts à les accueillir.

Il n'est pas toujours facile de trouver, sur notre territoire, le local vraiment adapté à l'activité que l'on veut développer. Résultat, encore

trop souvent, les entrepreneurs cherchent ailleurs ou, pire, abandonnent. Pour éviter cela, la communauté de communes a investi dans deux bâtiments qui vont

accueillir très bientôt de nouveaux commerces de proximité, de ceux qui font vivre nos villes et nos villages.



MAISON DU TERROIR À BOLLÈNE

En rénovant complètement le bâtiment « Morel », situé en haut de l'avenue Pasteur, la communauté de communes a investi un emplacement stratégique dans la redynamisation du centre-ville de Bollène.

Demain, un espace qui accueillera, en plus de l'Office de Tourisme intercommunal, un tout nouveau lieu de vie, une Maison du Terroir, pour retrouver producteurs locaux et délices de notre terroir autour d'un patio synonyme de convivialité. Sans oublier des bureaux destinés à des activités tertiaires, dans les étages.

ESPACE COMMERCIAL À LAMOTTE-DU-RHÔNE

À peine sorti de terre, le bâtiment fait déjà parler de lui et attire les questions des porteurs de projets. Un peu de patience, encore quelques semaines, les titulaires de ces trois locaux seront bientôt connus.

Il faut dire qu'il bénéficie d'un emplacement exceptionnel, sur le rond-point de la nationale 86, comme un point de passage obligé entre le Gard et le Vaucluse. Avec ses 3 locaux commerciaux destinés à des commerces de proximité (entre 42 et 146 m²), l'espace commercial, intégralement financé par la communauté de communes, qui sera livré début 2022, va être un solide point d'ancrage pour les habitants du village, mais aussi pour les milliers de voitures qui empruntent quotidiennement ce passage.



**INTÉRESSÉ PAR
CES EMPLACEMENTS ?**

Scannez ce QR code ou consultez

www.ccrp.fr

pour répondre aux appels à projets.

AIDE À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISES : LE COUP DE POUCE GAGNANT

Un commerce de détail, un cabinet d'architecte, un snack, une micro-crèche, voilà l'éventail des quatre dernières entreprises accompagnées par la communauté de communes dans le cadre de son Aide à l'Immobilier d'Entreprise (AIE).

Crée il y a 3 ans par la communauté de communes, l'AIE veut accompagner les créations et développement d'entreprises (commerces et services, dans les centres-villes en particulier).

Depuis, parmi les entreprises aidées, pas une ne manque aujourd'hui à l'appel. Au contraire, toutes sont solidement installées et contribuent à créer emploi et attractivité du territoire. Une performance, quand on connaît les statistiques nationales sur le taux de « survie » des entreprises à 3 ans, inférieur à 70%.



Réfection de la devanture du restaurant Pat Shenga (Bollène), une réalisation financée en partie par l'AIE.



ZOOM SUR...

BIENTÔT LA MICROCRÈCHE « LES P'TITS OURS » À MONDRAGON

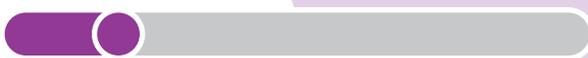
MANON FALCONETTI, RESPONSABLE
DE LA FUTURE MICROCRÈCHE

À la naissance de son fils, il y a 7 ans, puis de sa fille, 3 ans plus tard, Manon découvre, comme beaucoup de jeunes parents, la difficulté à trouver une place en crèche. C'est le déclic, pour cette jeune femme pleine d'énergie, qui décide de se lancer dans la création d'une micro-crèche sur Mondragon.

Un pari en passe d'être réussi, avec l'achat du terrain, les premiers coups de pioche en octobre dernier et surtout les obstacles administratifs franchis. L'ouverture est programmée au printemps 2022, mais avec déjà 7 préinscriptions sur les 12 places disponibles que compte la micro-crèche, Manon Falconetti et ses 4 futurs salariés peuvent voir l'avenir en rose.



jusqu'à
20% des investissements immobiliers
remboursés



100% des entreprises
toujours actives en 2021



DÉCRYPTAGE

Qu'il s'agisse d'une installation ou d'une extension, le service éco peut vous accompagner, techniquement mais aussi financièrement grâce à cette AIE qui s'adresse en priorité aux entreprises de proximité, commerciales, artisanales ou de service implantées dans l'un des centres-villes de l'interco.

Concrètement, l'aide financière peut porter jusqu'à 20% des investissements immobiliers ou du loyer. Bien sûr, cette aide est aussi conditionnée à la création d'emploi que générera le projet et ne peut pas concerner les plus grosses entreprises (moins de 20 salariés et d'un million d'euros de chiffre d'affaires annuel).



CONTACT LES P'TITS OURS
T. 07 56 93 36 33
crechelesptitsours@gmail.com
www.lesptitsours.fr



POUR EN SAVOIR +
Service économie : T. 04 90 40 01 28
economie@cclrp.fr



#DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

GRAND JEU DE NOËL : TOUJOURS LE MÊME SUCCÈS !



Pour la 5^e année consécutive, la communauté de communes a renouvelé son opération « GRAND JEU DE NOËL – MON COMMERCANT A 100% ».

Du 10 au 24 décembre dernier, ce sont 40 000 tickets à gratter qui ont été offerts dans plus de 180 commerces de proximité (un record puisque l'année précédente, seuls 150 magasins avaient voulu participer).

Après une crise sanitaire difficile pour tout le monde, à commencer par les commerçants victimes du confinement, cette opération a été l'occasion de les mettre à l'honneur pour les fêtes de fin d'année, tout en vous faisant plaisir.

À gagner ? Des bons d'achat de 10, 20, 50 ou même 100 euros (à utiliser dans les mêmes magasins partenaires), des places de cinéma, des lots surprises... et pour les plus chanceux, un an de restaurant ou de soin beauté.



RAPPEL

Depuis 2017, la communauté de communes s'est engagée dans une politique de redynamisation des centres villes par le soutien aux « petits » commerces, qui en sont les vitrines et en font souvent l'attractivité. Aides techniques et financières, réhabilitation de bâtiments, opération de promotion « MON COMMERCANT A 100% », Grand Jeu de Noël...

Ensemble, soutenons nos commerces de proximité !



**FABRICE V.
LE GRAND
GAGNANT !**

Ci-dessus : Lancement de la campagne de distribution des tickets du « Grand Jeu de Noël » à la papeterie Le Gallia à Bollène. À droite : Fabrice V., le grand gagnant ; Françoise Bouclet, conseillère communautaire et Olivier Boissin, propriétaire (avec sa femme Stéphanie) du restaurant Les Pins à Bollène.

ZA LA CROISIÈRE

LA COMMERCIALISATION SE POURSUIT



Tracée sur le site de l'ancienne usine Butagaz à Bollène, à moins de 5 minutes de l'autoroute et de la gare SNCF, la zone de la Croisière est désormais complètement aménagée (viabilisation, réseaux et voiries), prête à accueillir ses premières entreprises.

Si une bonne partie des 16 parcelles sont déjà commercialisées, il reste des lots disponibles, entre 2 500 et 7 000 m², pour des activités de commerce, industrie ou artisanat.



POUR EN SAVOIR +
Service économie : T. 04 90 40 01 28
economie@cclrp.fr

OFFICE DE COMMERCE ENFIN UN GUICHET UNIQUE À BOLLÈNE !

Depuis 5 ans en charge de ce volet, la communauté de communes a beaucoup travaillé à la revitalisation des centres villes par le développement des commerces de proximité. Avec la création de l'office de commerce, c'est une nouvelle étape qui est franchie.

Accompagner au mieux les commerçants et restaurateurs du territoire, qu'ils soient déjà installés ou en phase de réflexion, c'est la mission qu'assurent chaque jour avec énergie Stéphanie, Karima et leurs collègues dans les locaux fraîchement repeints de l'office de commerce, littéralement à deux pas de la Mairie de Bollène.



- **Fédérer** les associations de commerçants
- **Accompagner** les commerçants et restaurateurs dans leur quotidien
- **Conseiller** les porteurs de projet
- **Initier** les actions de dynamisation du centre-ville
- **Limiter** et simplifier les démarches nécessaires au quotidien
- **Établir** les priorités de développement commercial et les mettre en œuvre

Apporteur de solution, l'office de commerce vient orienter dans la recherche de financements ou de local, mais aussi accompagner les projets d'expansion, de diversification ou de cession. Au cœur de la démarche intercommunale, l'office est aussi un lien avec les municipalités pour faire avancer les démarches administratives.

Lié au réseau économique, avec ses partenaires, il est enfin à la fois la figure de proue et la vigie de l'activité commerciale du territoire, prêt à en assurer la communication et le rayonnement.



ZOOM SUR...

PETITE VILLE DE DEMAIN, GRAND PROJET D'AVENIR !

Petite Ville de Demain, qu'est ce que ça veut dire ?

C'est un programme lancé fin 2020 par le Ministère de la Cohésion des Territoires, dans le cadre du plan de relance, pour renforcer les moyens des collectivités locales et permettre de concrétiser des projets. Bollène a été sélectionnée sur cet appel à projets national, et par conséquent la communauté de communes et son territoire.

Comment choisir les projets ?

Sur le papier, l'éventail est large, puisqu'il s'agit de « révéler le potentiel des petites villes » et « améliorer les conditions de vie des habitants », avec un critère environnemental qu'il ne faut pas oublier. Dans la pratique, ici, nous allons co-construire ce projet avec les partenaires (dont les associations), les élus locaux, les services internes, réunis autour d'un comité technique.

Avec quelle enveloppe prévue par l'État ?

Nous devons rendre notre copie, le projet de territoire, d'ici décembre. Ensuite, en fonction de l'intérêt des projets, l'État va débloquer les fonds pour co-financer dans le temps ces chantiers. C'est une vraie chance pour le dynamisme de Rhône Lez Provence !



**VOUS AVEZ UNE QUESTION,
UN BESOIN ?**

**Vous souhaitez solliciter l'office pour
une démarche liée à votre activité ?**

OFFICE DE COMMERCE

Ouvert du lundi au vendredi
(8h30 / 12h, 13h30 / 17h30)
7 rue Anatole France à Bollène
T. : 04 90 40 51 77

INTER VAL

Centre de valorisation
INTERCOMMUNAL



UN CENTRE DE VALORISATION

Parce qu'il est urgent d'agir ensemble pour réduire la quantité de déchets enfouis en proposant aux administrés du territoire Rhône Lez Provence de nouvelles filières de traitement et de recyclage, l'interco a inauguré au dernier semestre 2021, un nouvel espace de valorisation des déchets, en complément de la déchèterie déjà existante sur la commune de Bollène. Son nom : INTER'VAL.

L'ouverture de ce nouveau centre de valorisation intercommunal est une grande première pour le Nord Vaucluse : un site nouvelle génération qui allie haut niveau de qualité de service aux usagers et tri poussé des déchets.

La présence d'un espace de réemploi d'objets (matériauthèque) et d'une structure d'économie sociale et solidaire (ressourcerie) viennent également renforcer la stratégie d'économie circulaire et de sensibilisation à l'environnement que l'interco souhaite mettre en place sur le territoire de Rhône Lez Provence. Ici, rien ne se perd, tout se transforme !



1 146 000 €
d'appui financier

de l'État et de
la Région Sud



JE TRIE

JE RECYCLE

JE RÉ-UTILISE



UNIQUE!

PRODUIRE, CONSIDÉRER, ÉLIMINER ET RECYCLER LES DÉCHETS

Chacun d'entre nous a entamé, à son échelle, une révolution sur les questions du mieux jeter et mieux trier. Maintenant, à l'interco de mieux valoriser à vos côtés !

Revenons quelques décennies en arrière : le tri était alors encore presque anecdotique et l'enfouissement ou l'incinération des déchets semblaient, presque, naturel aux yeux de beaucoup.

Les dernières années ont marqué un tournant dans les mentalités et même s'il reste encore beaucoup à faire... Quelle évolution ! Ces changements, la communauté de communes les accompagne mais surtout les encourage.

Et ce nouveau centre de valorisation, porté conjointement par Anthony Zilio, président de la communauté de communes, Katy Ricard, vice-présidente déléguée à l'environnement et à la collecte et traitement des déchets et Christian Peyron, vice-président délégué aux finances (et anciennement délégué aux déchets – mandature 2014-2020), en est la preuve. Il permettra d'ancrer notre territoire dans une logique de développement durable en :

- Accroissant les types de déchets acceptés en déchèterie grâce à de nouvelles filières qui offrent des débouchés sur des produits qui jusqu'alors ne pouvaient être traités, tels que les piles et batteries, les ampoules, les pneus, les phytosanitaires...
- Proposant une matériauthèque où chacun pourra déposer ou récupérer les matériaux qui sont devenus inutiles pour les uns et nécessaires pour les autres.
- Installant une ressourcerie, avec l'appui du Pied à l'Étrier, qui redonne une deuxième vie à des objets, jusqu'alors détruits, en les revendant à des prix bas.



Chaque année, les déchèteries du territoire enregistrent 39 586 apports de déchets et au total ce sont environ 8 000 tonnes qui sont collectées, soit près de 330 kg par habitant et par an.



DÉCHÈTERIE

UN ÉQUIPEMENT "DERNIÈRE GÉNÉRATION"

Construite sur plus de 2 hectares au sein de la Zone d'Activités Notre Dame à Mondragon, le long de la N7, la nouvelle déchèterie prend le relais de l'ancienne déchèterie de Mondragon, vieillissante et saturée et dont la valorisation par type de déchets était limitée, et vient en renfort de celle de Bollène, qui elle, reste toujours ouverte pour les habitants du territoire.

Ce nouvel équipement, plus spacieux et plus pratique, a été construit afin de répondre aux dernières normes et de proposer aux usagers plus de services. Finies les zones de déchargement étroites et les embouteillages en attendant que son prédécesseur ait vidé toute sa remorque : par des voies plus larges, la fluidité du passage des véhicules est assurée.

Pas toujours facile de décharger des gravats lourds ou des branchages entremêlés... mais grâce aux bennes de plain-pied, le transfert depuis votre voiture est facilité.

Au total, ce sont :

- 7 BENNES**
Végétaux, plâtre, bois meuble, huile de vidange, cartons, incinérables et enfouissables ;
- 5 QUAIS DE DÉCHARGEMENT**
Gravats, bois de chantier, métaux, végétaux, pneumatique ;
- 2 CONTAINERS**
Déchets électriques – électroniques, déchets ménagers spéciaux, à votre disposition.

HORAIRES
Déchèterie + Matériauthèque
Lundi au samedi de 8h à 12h
et de 13h30 à 17h

Une hésitation, besoin d'aide ? Des agents intercommunaux seront là pour vous aiguiller.

Et avant de jeter, n'oubliez pas de vous demander si vous ne pouvez déposer vos « excédents » à la matériauthèque ou à la ressourcerie. Si ça ne vous sert plus, ça peut toujours servir à quelqu'un d'autre !

RETOUR SUR L'INAUGURATION EN PHOTOS...

SAMEDI 4 SEPTEMBRE

NOS PARTENAIRES

Alcyon



Paprec

Pradier Carrières



Coved



Nos partenaires ont répondu présents à l'invitation de la CCRLP afin de présenter leurs activités indispensables au traitement des déchets.



CCRLP



LA PAROLE À...

ARNAUD,
SÉBASTIEN,
CARL & YOAN

ARNAUD ET YOAN SONT AGENTS DE DÉCHÈTERIE DEPUIS PRÈS DE 15 ANS. QUANT À SÉBASTIEN ET À CARL, ILS ONT PRIS LEUR NOUVEAU POSTE À L'OUVERTURE DU CENTRE DE VALORISATION, LE 6 SEPTEMBRE DERNIER.

Notre quotidien est rythmé et varié. Tout commence par l'accueil des usagers avec toujours le sourire. Nous vérifions ensuite leur carte d'accès à la déchèterie, la badgeons et vérifions le contenu de leurs voitures, remorques ou camions afin de les diriger vers les bons quais de déchargement ou bennes.

Nous profitons également de ces temps d'échanges avec les administrés pour les encourager à bien trier et les diriger, quand leur dépôt y correspond, vers la matériauthèque ou la ressourcerie.

Tout au long de la journée, nous veillons également à la propreté du site et à ce que les quais de chargement ne soient pas encombrés pour faciliter le déchargement.

Notre priorité : que les usagers repartent satisfaits !

MATÉRIAUTHÈQUE

DONNEZ OU PRENEZ !

Vous êtes en plein travaux et vous vous rendez compte qu'il vous manque 30 cm de tuyau PVC, un tasseau de bois pour fixer une étagère ou encore un petit peu de peinture pour finir les murs du cellier. Et si vous aviez le réflexe « matériauthèque » ?

Dans le cadre de son plan de réduction des déchets et son engagement dans le développement de l'économie circulaire sur son territoire, la communauté de communes a intégré à son projet de centre de valorisation intercommunal une matériauthèque.

SAVEZ-VOUS CE QU'EST UNE MATERIAUTHÈQUE ?

C'est le principe d'une zone où vous donnez (quand vous n'en avez plus besoin... et pour faire du vide sur les étagères de votre garage) et vous prenez (quand vous en avez besoin... pour finir un petit bricolage !). Cette zone est 100% gratuite et 100% solidaire.

QUE VAIS-JE POUVOIR Y DÉPOSER OU Y TROUVER ?

Matériaux de bricolage : pots de peinture, fils et gaines électriques, pinceaux, prises électriques, vitres, robinetterie...

Matériaux de gros œuvre : parpaings, sacs de plâtre, de ciment ou de mortier, tubes PVC, carrelage, plaques d'isolation, briques...

Matériaux bois : tasseaux, parquets, plinthes, panneaux d'aggloméré, volets, portes, lambris, planches, poutres...

Alors, n'hésitez pas à y jeter un œil quand vous venez à la déchèterie !



LA RESSOURCERIE DE L'E-TRIER

Ressourcerie INTERCOMMUNALE

Une visite guidée a eu lieu débutant par la Ressourcerie de l'e-trier, puis par la matériauthèque et la déchèterie.



INTERVAL
Centre de valorisation
INTERCOMMUNALE



RESSOURCERIE

NE JETEZ PLUS, NOUS OFFRONS UNE 2^e VIE À VOS OBJETS !



LA RESSOURCERIE
DE L'ÉTRIER

Ressourcerie INTERCOMMUNALE

En avril dernier, la CCRLP a signé avec le Pied à l'étrier, une convention de mise en gestion de la ressourcerie intercommunale implantée au sein d'INTER'VAL.

Ce partenariat matérialise la volonté de l'interco de promouvoir le réemploi, le recyclage et de faire de la ressourcerie un véritable outil de développement territorial au service de la prévention des déchets et de l'insertion sociale par l'activité économique.

CONNAISSEZ-VOUS LE FONCTIONNEMENT D'UNE RESSOURCERIE ?

Il est simple : récupérer vos objets, les réparer si besoin et les vendre dans la boutique à des prix solidaires.

Nous avons tous des objets de toutes sortes stockés dont on souhaite se débarrasser parce qu'ils n'ont plus d'utilité ou par envie de changement.

Aujourd'hui, la ressourcerie intercommunale vous invite à faire autrement pour limiter le gaspillage et transformer vos déchets en ressources.

LES 4 PRINCIPES DE LA RESSOURCERIE

1 L'APPORT VOLONTAIRE : de tous types d'objets ou de matériaux.

Le dépôt à la ressourcerie est ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h et 13h30 à 16h.

2 LA VALORISATION : il s'agit de prolonger la vie d'un objet grâce à des réparations plus ou moins importantes.

3 LA VENTE : une fois collectés et valorisés, les objets passent au statut de ressources et repartent dans le circuit de consommation.

Des objets de seconde main à prix bas !
Le magasin de la ressourcerie est ouvert du mercredi au samedi de 9h à 12h et 13h30 à 16h.

4 LA SENSIBILISATION : la ressourcerie sensibilise au quotidien son public aux gestes éco-citoyens de réduction des déchets (entretien des objets, produits de seconde vie, tri...).

i Retrouvez dans notre prochain numéro un zoom sur l'association du Pied à l'Étrier et les personnes qui font vivre cette nouvelle ressourcerie intercommunale « La Ressourcerie de l'e-trier ».
RESSOURCERIE INTERCOMMUNALE DE L'ÉTRIER
T. 04 32 85 80 66
ressourcerie@pae84.org

RETOUR SUR L'INAUGURATION

SAMEDI 4 SEPTEMBRE

ATELIERS LUDIQUES

ATELIER CRÉATIF "TAWASHI"
avec Conscience
et Impact Écologique



"DANS LA NATURE,
TOUT SE RECYCLE !"



ATELIER NATURE
Les Petites bêtes du recyclage



ATELIER BIO-DIVERSITÉ



LA FRESQUE DES DÉCHETS
Green Donut



JEUX EN BOIS
Graines de Cabanes

JEU SUR LE TRI
les petits débrouillards



MINI "ESCAPE GAME FAMILIAL"



LE GUIDE PRATIQUE DU **QUI FAIT QUOI ?**



CCRLP ?

MAIRIE ?

UN NUMÉRO
UNIQUE

CCRLP
SERVICE TRAITEMENT
DES DÉCHETS
04 90 40 22 40

**2 DÉCHÈTERIES
+ 1 RESSOURCERIE**

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

**GESTION
DES DÉPÔTS
SAUVAGES**



**UNE CARTE DE
DÉCHÈTERIE**



SCANNER LE QR CODE

**QUI
FAIT
QUOI ?**

**DES SECTEURS ET
JOURS DE COLLECTE
DEFINIS**



**CRÉATION DE
PAV* SUR TOUT
LE TERRITOIRE**



*POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

**RAMASSAGE
DES CARTONS POUR
LES PROFESSIONNELS**



**NETTOYAGE
AUX ABORDS DES
PAV***

*POINTS D'APPORT
VOLONTAIRE



GUIDE DU TRI





RÉSERVEZ VOS PLACES POUR LA CIGALIÈRE...

Savez-vous que l'Office de Tourisme Intercommunal Provence Côté Rhône Tourisme s'occupe désormais de la billetterie de la salle de spectacle "La Cigalière" à Bollène ?

Et oui, depuis la fin de l'année dernière une nouvelle solution pour acheter vos billets s'offre à vous.

Vous êtes plutôt mélomane, amateur(trice) de pièces de théâtre ou de comédie musicale... rendez-vous au bureau d'information touristique au rond-point des Portes de Provence à Bollène aux horaires d'ouverture pour réserver votre place.

Notre petit conseil : n'oubliez pas votre justificatif de domicile (facture d'électricité/eau, abonnement internet... de moins de 3 mois) afin de pouvoir profiter des tarifs préférentiels.



VISITE À LA FERME LAP'ANERIE



LEZ BOUQUINS



LES CHEVALIERS DU FIEL
EN OCTOBRE DERNIER



Pour la programmation, retrouvez toutes les informations sur le site de la ville de Bollène www.ville-bollene.fr

PROVENCE CÔTÉ RHÔNE,
TOUJOURS LÀ
POUR AIGILLER
VOS SORTIES
TOURISTIQUES

Les travaux engagés à la Maison du Terroir continuent... et pour accueillir les visiteurs dans les meilleures conditions possibles, l'Office de Tourisme intercommunal vous accueille au Point Info situé au rond-point des Portes de Provence (autoroute A7).

Espace ouvert du lundi au samedi, de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30.

Facebook : @provencecoterhonetourisme
Instagram : @provencecoterhone

NOUVEAUTÉ 2022

VOS BILLETS DE TRAIN AU POINT INFO TOURISME !

Réservez votre billet de train SNCF pour Avignon, Marseille, Lyon, ou toutes autres destinations, ce sera désormais possible au point info tourisme intercommunal.

Courant 2022, une borne SNCF en libre-service permettra aux habitants du territoire et touristes visitant Rhône Lez Provence d'accéder à un service de vente et d'impression de billets SNCF en libre-service.

Après la billetterie pour la salle de la Cigalière, une nouvelle casquette pour l'office de tourisme qui continue d'offrir un service de proximité au plus proche du quotidien des habitants.



Une question?
04 90 30 36 83





DOMAINE BASTIDE JOURDAN



VISITE À LA FERME VERDOULET



CHÂTEAU DE LA CROIX CHABRIÈRE



VISITE À LA FERME : HARRAS DE MÉRINDOL

18 et 19 SEPTEMBRE 2021
JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE en Provence Côté Rhône
BOLLÈNE - LAMOTTE DU RHÔNE - LAPALUD - MORNAS



LAMOTTE-DU-RHÔNE



CONCERT À MONDRAGON



MORNAS



MAIRIE DE BOLLÈNE



DICTIONNAIRE À LAPALUD

UN ÉTÉ EN RHÔNE LEZ PROVENCE

RETOUR EN IMAGES SUR L'ANNÉE 2021

avec PROVENCE CÔTÉ RHÔNE
Les belles escapades

l'Office de tourisme intercommunal

Grâce à un programme et des animations variés, vous avez pu tout au long de l'année 2021 vous balader, vous amuser, vous cultiver, vous détendre...

Pour ceux qui n'auraient pas pu participer à tous ces rendez-vous, voici une petite session de rattrapage en photos.



CINÉMA EN PLEIN AIR À LAMOTTE-DU-RHÔNE



FOIRE DE BOLLÈNE WEEK-END DU 11 NOVEMBRE

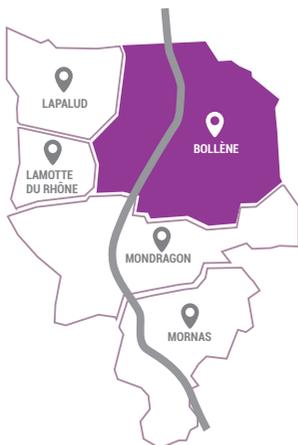


les belles escapades...
en PROVENCE CÔTÉ RHÔNE





BOLLÈNE



Vue du Lez depuis le pont de l'avenue Salvador Allende.

TRAVAUX SUR LES DIGUES DU LEZ : LE SMBVL DANS LES STARTING BLOCKS

Protéger la ville et ses habitants du risque de crue du Lez, c'est la mission confiée au Syndicat Mixte du Bassin Versant du Lez. Les digues du Lez vont donc connaître un réaménagement complet à partir de cet été, et plus précisément en juillet, sous réserve que l'arrêté préfectoral soit promulgué dans les temps prévus. Prévus

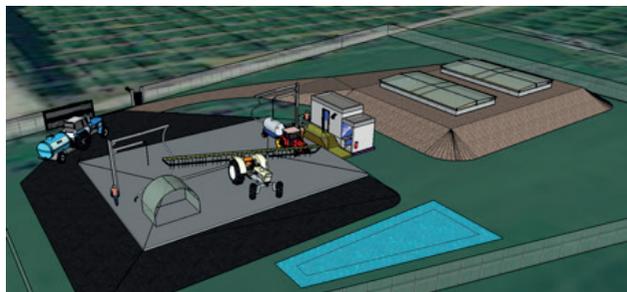
pour durer 15 mois (avec des périodes d'interruption liées aux intempéries ou aux prescriptions environnementales), les travaux font suite à l'enquête publique réalisée en 2020 et aux réunions de concertation – une concertation qui se poursuivra au fil de l'avancée du chantier, réalisé progressivement par tranches de 25 mètres de digue.

REPÈRES

CALENDRIER PRÉVISIONNEL :
juillet 2022 (sous réserve de l'arrêté préfectoral) / avril 2023

MONTANT DES TRAVAUX :
6 millions d'euros

UNE DEUXIÈME STATION PHYTOSANITAIRE EN RHÔNE LEZ PROVENCE



Après Mondragon, c'est au tour de Bollène d'accueillir une deuxième station de traitement des produits phytosanitaires. Véritable outil pour préserver l'environnement, cette nouvelle plateforme

phytosanitaire accueillera une trentaine d'agriculteurs pour leur permettre de nettoyer et/ou de remplir leurs pulvérisateurs en toute sécurité.

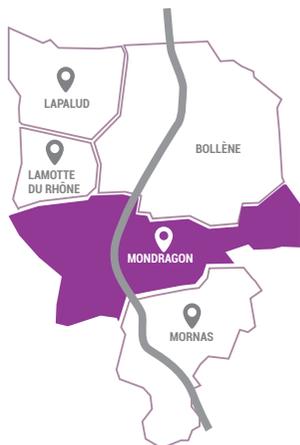
Chaque agriculteur sera muni d'un badge individuel lui donnant accès 24h/24 à une aire de remplissage-lavage des pulvérisateurs, équipée de dispositif de collecte et de séparation des effluents.

Une fois collectés, ces effluents phytosanitaires seront dirigés vers l'unité de traitement comprenant un dispositif de drainage en fond de bac puis un mélange « terre-paille » sur lequel ruisselleront les effluents pour un traitement optimal.

RÉSULTAT : AUCUN EFFLUENT DISPERSÉ DANS LA NATURE

Une véritable politique environnementale menée par l'interco en concertation avec les agriculteurs du territoire !

MONDRAGON



Un véritable éco-pâturage réussi sur l'Île Vieille !

DES TONDEUSES ÉCOLO : QUAND LES VACHES ENTRETIENNENT LES ZONES HUMIDES

Vous les avez peut-être vu brouter dans les prés du site de l'Île Vieille... cela s'appelle l'éco-pâturage !

Dans le cadre de son plan de gestion de l'espace naturel sensible et afin de limiter l'apparition et le développement d'espèces végétales envahissantes, l'interco, en partenariat avec

un éleveur bovin de la Drôme, a décidé de faire assurer l'entretien des prairies de l'Île Vieille par... des vaches !

Ces bovins, de race Galloway, pesant entre 400 et 600 kg, ont donc à leur disposition des hectares d'herbes fraîches et grasses. Sous la surveillance de leur vacher, elles paissent en toute tranquillité.

UNE NOUVELLE ZONE D'ACTIVITÉS EN BORD DE NATIONALE 7

La communauté de communes accompagne au quotidien les entreprises dans leur installation afin d'accroître le développement économique de notre territoire. Ce travail s'étoffe aussi par la création de nouvelles zones d'activités. C'est ainsi qu'une nouvelle offre foncière a vu le jour à Mondragon : la ZA La Clastre.

Par son emplacement stratégique en bordure de nationale 7, proche de l'autoroute et de la gare SNCF de Bollène, elle regroupe de nombreux atouts (dont un fort passage routier) pour les entreprises et commerces souhaitant s'y implanter.

De nombreux porteurs de projet ont déjà manifesté leur intérêt pour l'acquisition de lots, dont une pharmacie et une épicerie fine.

Pour la commune, ce sera un atout permettant de dynamiser son entrée de ville avec à l'esprit toutefois la préservation du commerce de proximité en centre-ville.



Besoin de + d'infos ? Contactez le service développement économique de l'interco au 04 90 40 01 28 ou par mail à économie@cclrp.fr



MORNAS



Une 8^e classe créée en élémentaire.

UNE NOUVELLE CLASSE À L'ÉCOLE FRANÇOISE DOLTO

La dernière rentrée scolaire a vu la création d'une nouvelle classe à l'école élémentaire Dolto.

Pour accueillir les enfants et leur professeur au mieux, la ville de Mornas, avec l'appui financier de la communauté de communes, a créé une 8^e classe,

aménagée en lieu et place d'une des salles du centre de loisirs.

Le gros œuvre a consisté en la création de deux grandes ouvertures : la 1^{re} pour rejoindre la cour de l'école (avec rampe d'accès PMR) et la 2^e pour relier directement cette nouvelle classe à l'école

existante. S'en sont suivis des travaux de peinture, avant que nouvelles tables, chaises colorées, patères, étagères et tableau viennent aménager ce nouvel équipement.

L'implantation du tableau ainsi que les connectiques ont également été étudiés afin d'optimiser l'arrivée prochaine du numérique dans les classes.

Espérons maintenant que l'ambiance y sera studieuse en 2022 pour les jeunes Mornassiens.



CHAPELLE SAINT SIFFREIN, LES TRAVAUX SE POURSUIVENT !

la maçonnerie des murs intérieurs pour assurer leur consolidation avant l'accueil de l'isolation et des placos.

- la nouvelle entrée, déplacée au sud, jouxtera un parking pour les personnes à mobilité réduite.

Le gros œuvre est bien engagé au cœur de la chapelle qui va connaître une transformation complète. Après la réhabilitation des ouvertures existantes et la création d'une nouvelle entrée au sud du bâtiment (arrière de l'ancien autel), l'ossature métallique du plancher accueillant la future chape fluide de l'étage vient d'être installée. Les futurs travaux consisteront en la pose de l'escalier d'accès et en

Concernant l'extérieur du bâtiment :

- un décaissage des murs et de la façade est prévu. Suivant l'état de la pierre, les murs seront, ou non, réenduits ;

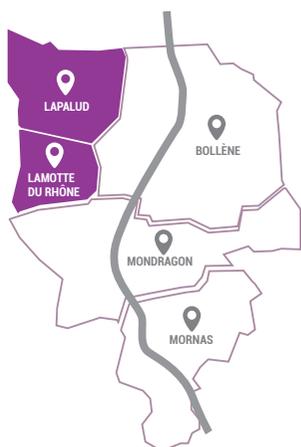
À la fin des travaux, prévue pour le 1^{er} semestre 2022, la « nouvelle » chapelle accueillera des activités multiculturelles : réunions, expositions, concerts, cours et ateliers.

LES 2 NIVEAUX DE LA NOUVELLE CHAPELLE

Au 1^{er} étage : une salle polyvalente de 88 m². Au rez-de-chaussée : une grande zone de stockage. Adresse : rue Henri Thinel.



LAMOTTE-DU-RHÔNE – LAPALUD



QU'EST-CE QU'UNE LÔNE ?

C'est un cours d'eau naturel constitué d'anciens bras secondaires du Rhône, alimentés de façon permanente ou épisodiquement par le vieux Rhône.

RÉHABILITATION DE LA LÔNE DE LA DÉSIRADE : UN PROJET CONCERTÉ

Sur son territoire, l'interco compte 11 digues du Rhône et du Lauzon ouest, dont elle a en charge l'entretien.

Dans le cadre de sa compétence GÉMAPI, la communauté de communes a pu échanger et travailler avec une équipe de la Compagnie Nationale du Rhône (CNR) sur les enjeux des crues du Rhône.

Entre projets de restauration des lônes et mission de protection contre les inondations, la programmation pluriannuelle « Plan Rhône 2021-2027 » en sera le fil conducteur.

C'est dans ce cadre et au vu de ses missions d'intérêt général, que la CNR lance, dès à présent, en collaboration avec l'interco, le projet de restauration de la lône de la Désirade située sur les communes de Lamotte du Rhône et Lapalud.

Ce programme de réhabilitation des lônes et marges alluviales du Rhône est un vaste projet de territoire. La stratégie mise en place allie des actions de prévention des inondations et des actions pour la reconquête du milieu naturel.

LES 3 PRINCIPAUX AXES DU PROJET DE RÉHABILITATION



Retrouver les fonctions hydrauliques ; autrement dit : rétablir les connexions entre le Rhône et ses lônes tout en limitant les vitesses d'écoulement dans la plaine.



Améliorer la qualité des écosystèmes en créant des milieux « neufs » afin d'augmenter la biodiversité du site.

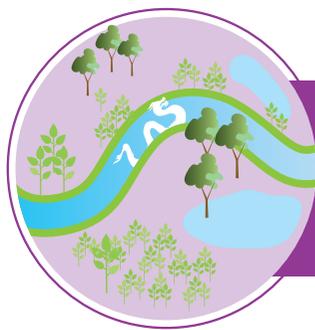
PLAN RHÔNE 2021-2027

Avec le Plan Rhône, une étape nouvelle de l'aménagement du fleuve et de sa réappropriation par ses riverains est franchie : concilier la prévention des inondations avec le développement des activités, le respect et l'amélioration du cadre de vie des riverains et l'assurance d'un développement économique pérenne.



Maintenir et faciliter les liens entre le fleuve et les riverains en favorisant le développement des usages et des loisirs (pêche, promenade...) et en sensibilisant la population aux grands enjeux liés au fleuve Rhône.

Comme tous les projets menés par la communauté de communes, ces travaux de réhabilitation se feront en étroite collaboration avec les associations, les riverains, les entreprises ou encore les agriculteurs du territoire. Concerter pour mieux avancer !



GÉMAPI EN 2 MOTS !

C'est une compétence intercommunale depuis 2018 relative à la GEstion des Milieux Aquatiques et à la Prévention des Inondations.

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

Aujourd'hui, demain, plutôt qu'hier.

Aujourd'hui, avec l'année qui débute et malgré cette épidémie qui continue de nous toucher, nous vous adressons très sincèrement tous nos vœux, que 2022 soit l'année de la réalisation de vos projets, dans le bonheur et la santé.

Demain, c'est l'avenir que nous devons bâtir ensemble, ces services que l'interco fournit pour améliorer votre quotidien, dans un esprit apaisé et constructif, les 5 communes parlant désormais d'une même voix. Avec un critère essentiel : quand il est efficace de mutualiser, l'interco est présente ; là où la proximité des communes est essentielle, les mairies interviennent. Demain, ce sont aussi ces projets d'ampleur qui vont contribuer à modeler le territoire de Rhône Lez Provence : zones d'activités, maison du terroir, nouvelle déchèterie / ressourcerie, commerces de proximité, réflexion sur les transports... Certains, dans l'opposition, se contentent de commenter et polémiquer... nous, nous agissons.

Hier, – mais faut-il encore en parler ? – c'est ce rapport de la Chambre Régionale des Comptes, qui ne fait que saluer la gestion de l'interco, et les mêmes opposants devraient rougir de honte en repensant à leurs mensonges électoralistes. La vérité, c'est que ce rapport, s'il éclaire le passé, montre aussi la voie pour l'avenir : il rappelle que, grâce à une saine gestion, la communauté de communes est en pleine capacité, toujours, de financer ses réalisations. Vous pouvez compter sur nous.

La majorité intercommunale

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Cette année 2022 ressemble aux deux précédentes et pourtant, il faut garder l'espérance d'un avenir meilleur. Je vous adresse à tous mes meilleurs vœux, de réussite, de bonheur et de santé.

Je souhaite également à notre territoire qui souffre tant, que l'année soit bonne, en espérant qu'enfin les élus prennent conscience des enjeux et des difficultés que traversent nos compatriotes et nos entreprises, qu'ils arrêtent la communication et passent enfin aux actes...

L'argent public, financé par nos impôts, coule à flot et pourtant la situation ne s'améliore pas sur le front de l'emploi, de la sécurité, de la qualité de vie, de l'attractivité...

Nous assistons impuissants au délitement de la CCRLP qui voit son personnel changer régulièrement, le nombre de jours d'arrêts maladie exploser, preuve du mal-être criant, nous voyons les communes qui petits à petits retirent les équipements qu'elles avaient confiées à la gestion intercommunale, preuve de l'inefficacité de l'institution...

Souhaitons que Anthony Zilio prenne conscience qu'il a tous les pouvoirs : maire, président de la CCRLP, conseiller départemental (dans la majorité), président du SMBVL (risque inondation) de la mission locale (emploi)... et qu'il doit désormais agir pour les habitants de Rhône Lez Provence et non plus seulement cumuler fonctions et indemnités...

C'est le souhait que je forme en ce début d'année pour notre avenir commun.

Fidèlement,
Marie-Claude Bompard

#NEWSLETTER !



**RESTEZ
INFORMÉ !**

**INSCRIVEZ-VOUS À LA NEWSLETTER ET RECEVEZ TOUTE L'ACTU
DE L'INTERCO DIRECTEMENT DANS VOTRE BOÎTE MAIL !**



www.ccrp.fr



FRANCE SERVICES : PROCHES DE VOUS AU QUOTIDIEN



Depuis février 2021, le 7 rue Émile Zola à Bollène accueille la nouvelle structure « France Services » du territoire, soutenue par l'interco. Besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Des difficultés avec internet ? Les conseillers sont là pour vous accompagner, gratuitement bien sûr.

Difficile, parfois, de s'y retrouver dans les circuits de l'administration. Surtout quand, depuis des années, l'État ferme ses services publics de proximité et oblige dans la pratique à utiliser le téléphone ou internet.

En réponse, le préfet de Vaucluse et la communauté de communes ont souhaité confier à l'Association du Numérique (@DN) la mission d'animer sur notre territoire une entité « France Services ». Un seul et même endroit, pour vous faciliter la vie avec la CAF, l'assurance maladie, l'assurance retraite, la MSA, Pôle Emploi, les impôts, les services des ministères de l'intérieur ou de la justice... Il faut dire qu'@DN n'était pas inconnue du territoire, puisque l'association assurait déjà depuis 4 ans des formations au numérique pour les habitants qui en éprouvaient le besoin.

LA PLUS IMPORTANTE ANTENNE DU VAUCLUSE !

Ouverte seulement en février dernier, l'entité « France Services » installée sur notre territoire bat des records de fréquentation, loin devant ses 20 homologues du Vaucluse, pourtant opérationnelles depuis plus longtemps. Avec plus de 35 personnes accompagnées chaque jour en moyenne, « France Services » remplit pleinement sa mission.



FRANCE SERVICES

7 rue Émile Zola (Bollène)
T. 04 90 30 19 27 ou 06 78 90 91 67

HORAIRES

Mardi, Mercredi : 12h30 / 17h – Jeudi : 8h30/12h et 12h30/17h – Vendredi 14h / 18h – Samedi 9h / 12h.



2 QUESTIONS À...

FRANCK
ESCOTTE



24 ANS,
CONSEILLER NUMÉRIQUE
FRANCE SERVICES

QUEL EST VOTRE PARCOURS ?

Après des études en informatique, j'ai suivi une reconversion de vendeur... pour me retrouver sur le marché du travail à Bollène, juste au début du confinement, alors que tous les commerces devaient fermer. Heureusement, grâce à la Mission Locale j'ai rencontré Mohamed et Prescilla qui, au vu de ma formation, m'ont proposé un service civique qui s'est aujourd'hui transformé en cdd de 18 mois, renouvelable.

QU'EST CE QUI VOUS PLAÎT DANS VOTRE RÔLE AU SEIN DE « FRANCE SERVICES » ?

Bien sûr, rester dans l'informatique, qui me passionne. Mais ce que j'ai surtout découvert ici, c'est le contact. Tous les jours, on a vraiment l'impression d'aider les gens. Parfois, ils arrivent énervés, pas après nous, mais par les lenteurs ou les incohérences de l'administration. Quand on les aide à débloquer leur situation, c'est un peu de leur vie qui change, c'est touchant.



LE TÉMOIN...

NOËL
DESGRANGES

64 ANS, HABITANT DE
LAMOTTE-DU-RHÔNE

Heureusement qu'ils sont là ! ». C'est le cri du cœur de Noël, accompagné par « France Services » depuis quelques mois. Pas très à l'aise avec l'outil informatique, un peu perdu dans les rouages de l'administration, Noël était tout près de perdre patience. Depuis, l'équipe l'a aidé à débloquer son complément de retraite et le dossier de sécurité sociale de sa femme. « Ils ont pris le temps, ont cherché les solutions ; ils savent à qui et comment s'adresser, un grand merci à eux ».

BOLLÈNE

LAMOTTE-
DU-RHÔNE

LAPALUD

MONDRAGON

MORNAS

*Anthony Zilio
et l'ensemble des élus
de l'assemblée intercommunale
vous présentent
leurs meilleurs vœux
pour cette nouvelle année.*

2022

*Bonne
Année
sur
notre territoire*

PRŌVENCE
CÔTÉ Les belles
escapades
RHÔNE

communauté de communes
**RHÔNE LEZ
PROVENCE**
Bollène • Lamotte-du-Rhône • Lapalud • Mondragon • Mornas